



## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 2010

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

#### 1) Approbation du CR du 05 octobre 2010

Monsieur le Maire met le compte rendu du Conseil Municipal du 05 octobre 2010 à l'approbation.

A l'issue des travaux d'acoustique réalisés à l'école maternelle, une étude acoustique a été réalisée et les résultats sont très satisfaisants.

Adopté à la majorité : Pour 12, contre 0, Abstention 1 (G.C AGUILAR).

#### Préambule associé aux points 2) et 3)

Monsieur le Maire rappelle que le fait de solliciter, pour différents projets, des subventions auprès des partenaires (CG, Etat,...) ne constitue pas un engagement à faire, considérant que le plan de financement d'un projet, et notamment la part restant à la charge de la commune, peut également constituer un critère de choix pour se prononcer en faveur ou à l'encontre d'un projet.

#### 2) Requalification du jardin d'enfants du Plantier et demande de subvention

Gilles COUGOUREUX fait présentation du projet en décrivant les équipements à mettre en œuvre. L'estimation qui comprend la fourniture et la pose s'élève à 85 000 €.

Monsieur le Maire souhaite demander des subventions au Conseil Général, à la Jeunesse et Sports, à la Région, et aussi à la Sous-Préfecture dans le cadre de la Dotation Globale de l'Équipement, mais également à la CAF.

Guy-Charles AGUILAR confirme que ce projet pourrait être subventionné par la CAF à hauteur de 40% + prêt à taux zéro si l'usage de cette aire de jeux était réservée dans des créneaux à définir à l'A.L.S.H + A.L.A.E.

Adopté à l'unanimité. G.C. AGUILAR doit proposer un modèle de délibération.

#### 3) Création d'un « City Park » et demande de subvention

M. le Maire présente un projet vu en commission dont l'estimation se situe entre 70 000 et 80 000 € TTC.

La même démarche de demande de subvention que pour le jardin d'enfants est envisagée

Adopté à l'unanimité.



#### **4) Spectacle de Noël aux écoles**

Cette année, le goûter/spectacle offert aux enfants des écoles aura lieu le vendredi 17 décembre. Le spectacle est validé pour la somme de 1 000 €.

#### **5) Participation séjour pédagogique avec Lycée Joseph Vallot**

Le Conseil décide à l'unanimité de verser 30 € par enfant pour les quatre lycéens de St Jean de Fos.

#### **6) Demande de jonction A750 - A9**

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de délibération du SYDEL Pays Cœur d'Hérault (Syndicat de Gestion des 3 Communautés de Communes et argumente cette initiative.

Pour : 12, Contre 1 (Y.BURTIN), Abstention 0

#### **7) Questions diverses**

Pierre Korpala fait remarquer que des factures importantes relatives à des travaux réalisés depuis le dernier conseil municipal n'ayant pas fait l'objet de validation en Conseil Municipal impactent sérieusement les dépenses de fonctionnement. Cela traduit la nécessité d'être à l'avenir plus vigilant (surtout au cours du second semestre) avant d'engager les dépenses, et notamment de vérifier la disponibilité des ressources financières (par rapport au budget voté).

Un mini débat avec le concours du secrétaire de mairie où on parle d'imputation, de prévisions et de réalisations aboutit sur le fait qu'à ce jour les dépenses de fonctionnement sont consommées à hauteur de 91 % de la prévision.

La séance est levée à 20h00

Le Maire,

Jean-François RUIZ